

CONNAÎTRE PROTÉGER GERER VALORISER

40 ANS AU SERVICE DE LA NATURE ET DE L'INTERET GENERAL.

QUI SOMMES-NOUS ?

- Le Conservatoire des Sites Alsaciens est une association de droit local, à but non lucratif. Il agit pour la protection et la conservation des espaces naturels par la maîtrise foncière.
- 1976 Création du premier conservatoire d'espaces naturels (CEN) en Alsace. Aujourd'hui il existe 29 CEN régionaux ou départementaux de métropole et d'outre-mer.

LA PROTECTION ET LA GESTION DU PATRIMOINE NATUREL

- Le CSA acquiert des espaces naturels ou loue des parcelles à des personnes morales (collectivités publiques, entreprises, associations, fondations, ...) ou à des particuliers.
- Il restaure également les fonctionnalités écologiques des sites dégradés.
- Son action de terrain favorise les connexions écologiques, elle permet de donner corps aux trames verte et bleue.
- Il peut accompagner les maîtres d'ouvrage publics ou privés dans la mise en œuvre du volet foncier des compensations environnementales.

ECOCITOYENNETE ET ANCRAGE TERRITORIAL

- Le CSA compte 1800 adhérents, dont 120 conservateurs bénévoles présents au plus près du terrain, et 19 salariés hautement qualifiés dans leurs domaines basés au siège régional à Ungersheim sur le site de l'Ecomusée et à l'antenne d'Offendorf.
- Il offre au public la possibilité d'accéder à une nature préservée.
- Il permet à chacun de s'impliquer concrètement dans la protection des espaces naturels, selon sa disponibilité ou ses moyens, en participant aux chantiers-nature du samedi ou/et en souscrivant des parts destinées à permettre au CSA d'acquérir de nouvelles parcelles de nature.
- Reconnu d'utilité publique dès 1993, le CSA est habilité à recueillir des dons, des donations et des legs.

UNE APPROCHE CONCERTEE

- Le CSA privilégie la concertation autour de projets locaux.
- Il développe des partenariats privilégiés avec les Conseils Départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, la Région, le Ministère de l'Écologie, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'Union européenne ainsi qu'avec des entreprises comme le partenariat CSA-EDF pour la protection des milieux naturels rhénans ou les journées-solidarité avec des entreprises Caisse d'Épargne, Groupe Holcim, Groupe Mars ...
- Il accompagne l'animation des projets de territoire et des politiques publiques relatives à la biodiversité portés par les communes et leurs groupements.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE

- Le CSA s'appuie sur les avis d'un Conseil scientifique qui fournit une expertise indépendante sur les projets fonciers et les programmes scientifiques de l'association.
- La plupart des sites sont dotés d'un plan de gestion ou font l'objet de suivis écologiques périodiques.
- La gestion de 12 réserves naturelles classées par l'Etat ou le Conseil régional.

ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Dans toute la région, le CSA s'appuie sur les acteurs locaux auxquels il confie des travaux d'entretien des milieux naturels : plus d'une centaine d'agriculteurs, des entreprises spécialisées, des structures d'insertion, ...

DES ACTIONS POUR LA NATURE ET LA BIODIVERSITE

- En 40 ans, le Conservatoire des Sites Alsaciens a bâti un véritable réseau régional d'espaces naturels protégés, entretenus, suivis au plan scientifique et ouverts au public.
- Plus de 400 sites, représentant 3600 ha : zones humides, landes, vergers hautes tiges, pelouses sèches, forêts, sites géologiques ou archéologiques, ...
- La plupart des espèces de la flore et de la faune, protégées ou non, rares ou menacées, y trouvent un refuge.
- L'action du CSA contribue également à préserver la qualité de nos paysages.

DES SYNERGIES ASSOCIATIVES Le CSA est membre fondateur de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN), d'Odonat et de l'Association Saumon-Rhin; il adhère à la fédération Alsace Nature et à l'Ariena.

L'actualité du CSA est sur www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Maison des espaces naturels

F-68190 Ungersheim

Secrétariat : Tél. 03 89 83 34 20 Fax 03 89 83 34 21

contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu